

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC112499DR11

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec le CNRS, le CEA, l'UJF et en partenariat avec l'INRA le 4 janvier 2011, portant création de l'unité mixte de recherche n°5168 ;

Vu la décision n°DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 nommant Norbert ROLLAND directeur de l'unité de recherche n°5168 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 9 juin 2011 ;

Considérant que Mme Myriam Sassia HADJADJI a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le CNRS du 13 au 15 novembre 2007 puis du 11 au 13 décembre 2007.

Article 1

Mme Myriam Sassia HADJADJI, Adjoint Technique Principal,

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 5168, à compter du 1er janvier 2011.

Mme Myriam Sassia HADJADJI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Myriam Sassia HADJADJI est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 21 juillet 2011

Le directeur de l'unité

Monsieur Norbert ROLLAND

Visa du délégué régional du CNRS
Monsieur Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire
Docteur Jérôme GARIN
Chef de l'IRTSV